

## Renouvellement titre séjour

## Par Ben mihoub mohamed amine, le 15/03/2017 à 22:17

Bon soir a tous donc je me permet de demandé un peut des avies part rapports a mon sujet je suis arrivé en france a l age de 15 ans par regroupement familial je suis rentré au collège une anne scolaire ensuite contrat d apprentissage j'ai eu la carte 10 ans en 2009 j'ai un diplôme (cap) j'ai monter une société puis j'ai coulé après 2 ans et demis en sachant que pas mal des chiffres ya eu et des cotisation peyer ect.... donc je suis rester sans travaille pendant 2 ans presque a cette période la j'ai fait 4 ou 5 délit part rapport au permis de conduire que pour ca ni vols ni violence ni drogue ni quoi que ca soit bref en espace de 13 année en france en situation régulière jai perdu mon titre de séjours a plusieurs reprise pour ces effet la le préfet a fait un signalement a la police pour tout ces perte du titre de séjour par la suite il c rendu compte que jai un dossier police donc il ma envoyé un courrier non recommander en disent que je risque de ne pas être renouvelé en 2019

## Par youris, le 16/03/2017 à 09:22

bonjour,

quelle est votre question?

Il est clair qu'avec votre passé, le préfet risque de ne pas renouveler votre titre de séjour. salutations

Par ghosy, le 31/03/2017 à 03:34

Un avocat en urgence, la seule et unique chance